

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT LOUP

Séance du 30 juin 2026 à 20 H 30

L'an deux mille vingt-six le trente juin à vingt heures trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la salle annexe de la mairie de Saint Loup, sous la présidence de Gérard DALIGAULT, Maire en exercice.

Gérard DALIGAULT, Maire en exercice ;

Martine GUÉRIN et, Quentin MEYER, 1^{er}, 2nd Adjoint ;

Jean-Luc MACÉ, Paul BESNARD, GÉNIN, Jean-Louis GODEY, Sonia CHARBONNEL, Pauline THEBAULT, Alexis PORQUET et Catherine FRANCOIS, Conseillers Municipaux ; formant la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice.

Absents excusés : Dominique PINSON, Valérie THIEULENT, Laurence BARON et Gabrielle LOPPINET

Secrétaire de séance : Sonia CHARBONNEL

Convocation adressée le 16 juin 2026
et affichée le 16 juin 2026

Nombre de Membres en exercice : 15
Présents : 11 Votants : 11

Ordre du Jour

1. Appel nominatif – vérification du quorum et information sur les pouvoirs,
2. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 mai 2026,
3. Subventions 2026,
4. Composition de la Commission communale des impôts directs, validée par les services fiscaux,
5. Inscriptions aux Commissions Communautaires,
6. Edition du « Quoi de Neuf à Saint Loup »,
7. Présentation de la commune,
8. Demande de limitation de vitesse,
9. Questions diverses.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 19 mai 2026 qui a été transmis aux conseillers.
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2026 06 30 01 VOTE DES SUBVENTIONS 2026

Suite à la réunion de la commission « Vie Sociale et Communale » du jeudi 11 juin 2026, les subventions suivantes sont proposées pour 2026

M. Quentin Meyer étant président d'une association ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'attribuer les subventions aux associations mentionnées ci-dessous pour l'année 2026 :

Associations	Subventions 2025	Subventions 2026
Amicale des Chasseurs de Saint Loup	250 €	250 €
APAEIA	100 €	100 €
APE St Martin des Champs	100 €	100 €
APE St Quentin sur Le Homme		100 €
Canoé club d'Avranches	250 €	100 €
Cercle des Nageurs d'Avranches	100 €	100 €
Club Gymnique de la Baie (Avranches)	100 €	100 €
Comité des Fêtes de Saint Loup	250 €	150 €
Association « Jeux en Folie »	200 €	250 €
Judo Club Avranches		100 €
Union sportive de St Martin des Champs et St Jean Haize	200 €	200 €
Union sportive de St Quentin sur Le Homme (Football)	200 €	200 €
Vélo Club Avranches	100 €	100 €
Team Sud Manche Leucémie		200 €
Total	1 850 €	2 050 €

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Les services fiscaux ont désigné les personnes suivantes pour siéger au sein de la commission communale des impôts directs :

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
1 - MADELAINE Roland	7 – BERARD Xavier
2 - VAILLANT André	8 – THIEULENT Valérie
3 – ROYER Pascale	9 – MARIE Dit DINARD Laurent
4 – DALIGAULT Daniel	10 – MORIN Guillaume
5 – LEMONNIER Alexandre	11 – LEPETIT Marc
6 – GENIN Nathalie	12 – BROU Jean-Pierre

INSCRIPTIONS AUX COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Tous les conseillers ont été destinataires du mail de la CA afin de pouvoir s'inscrire dans les différentes commissions créées par l'agglomération, elles sont au nombre de 4 :

- **RESSOURCES** : finances, ressources humaines, modernisation de l'administration, évaluation des politiques publiques, relation aux communes ;
- **TECHNIQUE ET CADRE DE VIE** : infrastructures et bâtiments - maintenance opérationnelle, déchets et économie circulaire, assainissement - GEPU - GEMAPI ;
- **TERRITOIRE** : développement économique, mobilités - transport scolaire, tourisme, urbanisme - habitat - gens du voyage - politique de la ville, stratégie immobilière ;
- **COHESION SOCIALE / JEUNESSE ET SPORT** : culture - patrimoine, PESL, cohésion sociale, santé, petite enfance - enfance -jeunesse - sport & loisir

Les inscriptions suivantes seront adressées à la communauté d'agglomération Mont Saint Michel Normandie le mercredi 1^{er} juillet par le secrétariat de mairie

NOM	PRENOM	COM RESSOURCES	COM TECHNIQUE ET CADRE DE VIE	COM TERRITOIRE	COM COHESION SOCIALE / JEUNESSE ET SPORT
DALIGAULT	Gérard	X	X	X	X
GUÉRIN	Martine				X
MEYER	Quentin		X	X	
MACÉ	Jean-Luc		X		
BESNARD	Paul	X			
PINSON	Dominique				
THIEULENT	Valérie				
GÉNIN	Nathalie				
GODEY	Jean-Louis		X		
BARON	Laurence				
CHARBONNEL	Sonia				X
LOPPINET	Gabrielle				X
THEBAULT	Pauline				
PORQUET	Alexis			X	
FRANCOIS	Catherine			X	

PRESENTATION DE LA COMMUNE

Martine GUÉRIN présente le document de présentation de la commune envoyé à chaque membre. Il est ensuite proposé de visiter dans un premier temps l'ancien presbytère avant la prochaine réunion de conseil municipal.

Quant aux autres biens, il semble difficile de trouver une date qui convienne à l'ensemble des membres.

PARUTION DU « QUOI DE NEUF À SAINT LOUP »

Martine GUÉRIN présente l'édition de juin 2026 qui a été distribué lundi 29 juin dans toutes les boîtes à lettres, elle remercie l'ensemble des membres de la commission communication et plus particulièrement Pauline THEBAULT qui a mis en page cette nouvelle version. L'ensemble du conseil municipal la félicite à son tour pour ce beau travail.

DEMANDE DE LIMITATION DE VITESSE

La mairie a reçu une demande de limitation de vitesse de circulation route des Fours à Pain.

Après discussion, la circulation des véhicules sur la route des Fours à pain sera limitée à 50 Km, un arrêté municipal sera pris en ce sens.

La question de la vitesse de circulation des véhicules sur la route de La Lupéenne (route départementale) est récurrente de la part des riverains. Les services de la direction des routes ont placé un système de comptage de véhicules et de vitesse au niveau de l'abri bus.

Sur une semaine, les résultats sont les suivants :

- 400 véhicules jour,
- 4 véhicules au-delà des 80 km/heure sur 7 jours.

Au vu des résultats, aucune limitation sera mise en place par les services de la DRD

QUESTIONS DIVERSES

Le maire présente les devis de Loir Balder pour :

- L'illuminations octobre rose et novembre bleu d'un montant de 840.00 € TTC,
- la location de 9 décors supplémentaires de candélabres d'un montant de 1 080.00 € TTC,

Considérant le montant du contrat annuel (durée de 4 ans) d'environ 3 500.00 € TTC/an , 3 282.00 € en 2024, 3 384.00 € en 2025, ces 2 devis sont refusés.

Présentation des différentes animations de l'automne 2026

Martine GUÉRIN informe le conseil

- sur le goûter organisé le dimanche 13 septembre 2026 « septembre en Or », goûter dans le but de sensibiliser les Lupéens contre les cancers de l'enfant et de récolter des fonds,

En effet, depuis la rencontre avec les représentants de l'institut Gustave Roussy (don suite aux séances de théâtre), ce dernier qui est un acteur historique de la lutte contre les cancers de l'enfant et de l'adolescent, conseille des manifestations et sensibilisations qui peuvent être mis en place sur la commune.

- sur l'organisation du repas « des Toujours aussi Jeunes » qui aura lieu le dimanche 4 octobre 2026, les devis sont en cours,
- sur sa rencontre de ce mardi avec l'entreprise Lepetit en vu de la reprise des concessions en été d'abandon, les travaux de reprise seront réalisés dans l'été et permettront la création d'environ 20 nouveaux emplacements.

Le maire informe le conseil :

- qu'un gond de la porte d'entrée de l'église a cédé et que sa réparation a été assurée bénévolement par Marc BOUTELOUP, un grand merci à lui,
- que la commune a obtenu une DETR de 20 %, pour le changement des menuiseries du logement du Bas Bourg, montant HT retenu 17 353.00 €, soit 3 470.00 €.

Il serait souhaitable de mettre une rampe sur l'accès au cimetière coté préau, des devis avaient été demandés mais n'avaient pas connu de suite favorable vu les montants, de nouveaux devis vont être demandés.

Sonia CHARBONNEL demande s'il est envisagé de sécuriser les abords du city stade coté containers à déchets. Le maire fait part d'un projet d'aménagement d'un terrain de pétanque avec la construction d'un muret. Ces travaux seront réalisés par les agents communaux.

Nathalie GENIN donne le compte rendu des élections du nouveau bureau du Sdeau 50 qui est le suivant :

Président : Monsieur Vincent BICHON

1er vice-président : Monsieur Hervé GUILLE

2ème vice-président : Monsieur Michel GRENTE

3ème vice-président : Monsieur Yann RABASTE

4ème vice-président : Monsieur Jean-Luc LAUNEY

5ème vice-président : Monsieur Jean-Luc LEROUXEL

6ème vice-président : Monsieur Yvan TAILLEBOIS

7ème vice-président : Monsieur Xavier GRAWITZ

8ème vice-président : Monsieur Gaël GASNET

9ème vice-présidente : Madame Anne DELFRAISSY

10ème vice-président : Monsieur Frédéric LAHEURTE

11ème vice-président : Monsieur Léo YECORA-ZORZANO

12ème vice-président : Monsieur Bertrand DUBOURG

13ème vice-président : Monsieur Roland MARESCQ

Et relate la réunion à laquelle Quentin MEYER et Jean-Luc MACÉ ont participé, en effet, Franck AUDOUARD, chargé de mission protection de la ressource en eau au Sdeau50, a souhaité rencontrer les élus délégués afin d'étudier le périmètre de protection du captage de Saint Loup et d'envisager une nouvelle gestion.

La date de la prochaine réunion du conseil municipal est fixée au Mardi 8 septembre à 20h15 afin de visiter le presbytère avant la réunion.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h35.

Le Maire,
Gérard DALIGAULT.

